BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2025 À 18H00
Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel	
3	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut	
4	AIX-LES-BAINS	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
5	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	
6	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
7	CHANAZ	HUSSON Yves	
8	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire	
9	CONJUX	SAVIGNAC Claude	
10	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	
11	DRUMETTAZ-CLARAFOND	JACQUIER Nicolas	
12	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
13	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian	
14	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
15	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
16	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
17	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
18	LE MONTCEL	HUYNH Antoine	
19	MERY	FONTAINE Nathalie	
20	MOUXY	FILIPPI Laurent	
21	ONTEX	CURTILLET Jacques	
22	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVIALLE Bruno	
23	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Manuel ARRAGAIN
24	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	
25	SAINT OURS	ALLARD Louis	
26	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard	
27	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
28	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
29	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	
30	VOGLANS	MERCIER Yves	

25 communes présentes

Absents excusés :

TREVIGNIN	Nicolas CHAPUIS

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26 août 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 13 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 30 présents et 1 procuration.

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DÉLIBÉRATION

N° : 2 Année : 2025
Exécutoire le : 04 SEP. 2025
Publiée / Notifiée le : 04 SEP. 2025
Visée le : 03 SEP. 2025

COMMANDE PUBLIQUE
Achat de compteurs d'eau
Attribution à l'UGAP

Monsieur le Président rappelle que l'achat de compteurs d'eau est indispensable au bon fonctionnement du service public de l'eau potable et à la facturation des abonnés.

Depuis le 1er janvier 2024, la Communauté d'Agglomération Grand Lac a repris en régie la gestion de l'eau potable sur les communes d'Aix-les-Bains, Brison-Saint-Innocent et Tresserve, à la suite de l'arrêt du contrat avec la SAUR. Cette reprise concerne environ 26 000 abonnés supplémentaires, portant le parc total à environ 49 000 compteurs sur le territoire.

Le renouvellement des équipements s'inscrit dans une dynamique à 15 ans, nécessitant des acquisitions régulières.

L'UGAP, centrale d'achat public, permet de sécuriser les procédures d'acquisition en évitant à Grand Lac de lancer une mise en concurrence, celle-ci ayant été réalisée en amont par l'UGAP. Les prix proposés sont compétitifs et les délais de livraison adaptés aux besoins du service.

Depuis 2022, la collectivité a déjà réalisé huit commandes auprès de l'UGAP pour un montant total de 449 949.49 € HT.

Face à une pénurie de compteurs en juillet 2025, une commande urgente a été passée afin d'éviter une interruption du service et de garantir la continuité des interventions techniques. Cette commande n°104655577 du 22 juillet 2025, d'un montant de 8 971.30€ HT, réalisée auprès de l'UGAP, doit aujourd'hui être régularisée.

Une nouvelle commande est par ailleurs envisagée pour un montant de 74 379.80 € HT, nécessitant une délibération du Bureau communautaire au vu des montants cumulés.

Il convient aujourd'hui de régulariser la prestation relative à la commande de compteurs d'eau à l'UGAP pour un montant de 8 971.30 € HT, et d'attribuer la prestation relative à la commande des compteurs d'eau à l'UGAP pour un montant de 74 379.80 € HT.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à procéder aux commandes précitées.

Les crédits régulièrement inscrits au budget Eau Potable seront imputés sur la section Investissement.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :
- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution des commandes précitées à l'UGAP,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 2 septembre 2025

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 30
- Présents et représentés : 31
- Votants : 31
- Pour : 31
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Le Président,
Renaud BERETTI

GRAND LAC ★ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ★

La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :	Délibération 2 : Achat de compteurs d'eau - Attribution à l'UGAP
Date de transmission de l'acte :	03/09/2025
Date de réception de l'accusé de réception :	03/09/2025
Numéro de l'acte :	D5538 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte :	073-200068674-20250902-D5538-DE
Date de décision :	02/09/2025
Acte transmis par :	ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID
Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	1. Commande Publique 1.1. Marchés publics 1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)

Récapitulatif du devis n°303292385

Date de creation du devis	**6 août 2025**
Période de validité du devis	**6 août 2025 - 5 sept. 2025**

Votre devis

Numéro
303292385

Montant
89 255,76 €

Validité (2)
5 sept. 2025

Enregistrée par
CHRISTEL GHYSELINCK

Nom d'utilisateur
C_GHYSELINCK

Etablissement ordonnateur

N° 0073008062

COM AGGLO DU LAC DU BOURGET , GRAND LAC

1500 BOULEVARD LEPIC AIX LES BAINS
73100

Organisme payeur

⚠ Champ non renseigné.
Veuillez modifier votre devis afin de compléter cette information.

Adresse de facturation

⚠ Champ non renseigné.
Veuillez modifier votre devis afin de compléter cette information.

(2) Après cette date, les prix seront remis à jour (à la hausse comme à la baisse)

Vos informations de livraison

Adresse de livraison

⚠ Champ non renseigné.
Veuillez modifier votre devis afin de compléter cette information.

Contact de livraison

⚠ Champ non renseigné.
Veuillez modifier votre devis afin de compléter cette information.

Commentaires liés à la livraison

Produit	Quantité	Prix HT	Prix TTC
Ref. 3136682 **Compteur volumétrique Aquadis+ DN 15 - l. 110 mm - R160 - Q3=2,5 m3/h - TVM équipé Cyble 5 LORA - lot de 5** **Marque : Itron** Ref. constructeur : AQH15110B160VM_CY5027 Garantie : 4 ans - Intervention sur site Délai prévisionnel de livraison : 30 jours	200	64 057,76 € Prix spécial web (3) Prix unitaire HT : 320,29 €	76 869,31 € Taux TVA : 20,00
Ref. 3125020 **Module compact Cyble5 R1 868MHz - lot de 10** Garantie : 4 ans - Intervention sur site Délai prévisionnel de livraison : 30 jours	20	8 558,89 € Prix spécial web (3) Prix unitaire HT : 427,94 €	10 270,67 € Taux TVA : 20,00
Ref. 2978303 **Compteur volumétrique Aquadis DN30 - R160 - Q3=6.3 équipé cyble 5 LORA** **Marque : Aquadis** Ref. constructeur : AQ030DM260_J0_CY5049 Garantie : 4 ans - Délai prévisionnel de livraison : 30 jours	10	1 763,15 € Prix spécial web (3) Prix unitaire HT : 176,32 €	2 115,78 € Taux TVA : 20,00

Sous-Total HT	**74 379,80 €**
Frais de livraison HT	~~**7,00 €**~~ **GRATUIT**
Total HT	74 379,80 €
TVA	14 875,96 € *
Total TTC	**89 255,76 €**

** Le montant de la TVA appliqué dépend du lieu de livraison. Ce dernier n'ayant pas été précisé, la TVA a été calculée en prenant comme référence l'adresse de livraison de l'établissement ordonnateur.*

A compter de ce jour, l'UGAP a choisi d'afficher les prix bruts unitaires avec 2, 3 ou 4 décimales si nécessaire.

Commentaires

L'usager doit prendre connaissance des Conditions générales de vente (CGV) disponibles sur le site ugap.fr. L'acceptation du présent devis vaut acceptation des CGV pleinement et sans réserve.

(3) Le prix affiché tient compte d'une minoration. Celle-ci est appliquée uniquement si la commande est validée sur ugap.fr.

Profitez des avantages de la commande sur ugap.fr

- ✔ Une disponibilité des produits 24h/24
- ✔ Des prix "spécial web" pour encore plus d'économies
- ✔ Un paiement à service fait (chèque, mandat)
- ✔ Un traitement instantané de vos commandes
- ✔ L'accès à vos factures et avoirs depuis un espace dédié